

■ **Camax Architecture Sàrl**, à Sion, CH-626.4.012.191-4, Avenue de la Gare 25, 1950 Sion, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 11. 02. 2009. But: l'exploitation d'un bureau d'architecture, la réalisation de tous travaux de rénovation, ainsi que la promotion et le courtage en immobilier (cf. statuts pour but complet). Capital social: CHF 20'000.--. Faits qualifiés: apport en nature: la société reprend un véhicule [au prix de CHF 8'000] selon le contrat du 11.02.2009; 8 parts sociales de CHF 1'000.-- sont remises en contrepartie. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Personnes inscrites: Moro, Patrick, citoyen français, à Sion, associé, gérant et président, avec signature collective à deux avec Claude Bauer ou Stéphane Varone, pour 8 parts sociales de CHF 1'000.--; Bauer, Claude, citoyen français, à Chêne-Bourg, associé et gérant, avec signature collective à deux avec Patrick Moro, pour 6 parts sociales de CHF 1'000.--; Varone, Stéphane, de Savièse, à Savièse, associé et gérant, avec signature collective à deux avec Patrick Moro, pour 6 parts sociales de CHF 1'000.--. Selon déclaration des gérants du 11.02.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 626 du 01.04.2009

(04963134 / CH-626.4.012.191-4)